RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

SARL unipersonnelle 3D CONSTRUCTION
En formation au capital fixe de 100 Euros
[redacted]
RCS en cours

Le 15/10/2024 à 14 heures, sont présents au siège de la société, les soussignés :

- Monsieur DINC Talip né le [redacted] à [redacted] de nationalité [redacted] demeurant [redacted]

Représentant la totalité des parts afin de participer à :

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
Dont l'ordre du jour annoncé par Monsieur DINC Talip, président de cette assemblée est :

Nomination de la gérance

RESOLUTION N°1 :

Nomination aux fonctions de gérant telles que définies par la loi et les statuts de la société, à compter de ce jour et pour une durée indéterminée :

- Monsieur DINC Talip né le [redacted] à [redacted] de nationalité [redacted] demeurant [redacted]

La rémunération de la gérance sera déterminée ultérieurement.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 14 heures 30 minutes.
De tout ce que dessus, il est dressé le présent procès-verbal en 4 exemplaires originaux, qui seront signés par tous les intervenants susmentionnés.

Fait à SALAGNON le 15/10/2024

Signatures des associés :
- M[redacted]lip